

Remboursement des protections périodiques réutilisables ? Et les rasoirs des gars, alors ?

écrit par Christine Tasin | 8 mars 2023





Borne : « *Nous allons mettre en place un remboursement par la Sécurité sociale des protections périodiques réutilisables pour toutes les jeunes femmes de moins de 25 ans* ».

Qu'en voilà des discriminations ! Deux dans la même décision. On réserve un avantage aux seules femmes et en plus aux plus jeunes.

Pour faire bonne mesure, bientôt le remboursement des rasoirs et de la crème à raser des jeunes mâles ?

Pour faire bonne mesure, bientôt le remboursement des

couches des vieux incontinents ?

Quand je vous dis qu'on revient en arrière vitesse grand V... Les femmes de la génération de ma mère n'avaient pas les moyens d'acheter des serviettes ; d'ailleurs, avant 1963, on n'en trouvait pas en magasin. Alors pas le choix, une ceinture et un morceau de tissu plié qu'on lavait. Qu'est-ce qu'on a été soulagées, les femmes de ma génération, de passer à la protection jetable !

Retour en arrière, donc... Un de plus, voulu ? Plus d'électricité, plus de viande, plus de voiture, plus de serviettes périodiques, plus de maisons individuelles... pour la piétaille, cela s'entend. Proposez donc aux filles de la Der Leyen de laver leurs serviettes et autres tampons périodiques, vous entendrez leurs hauts cris au fin fond du Larzac.

Bonne fête les jeunes, bonne fête les fauchées, vous allez goûter à la joie du lavage des serviettes périodiques pleines de sang. C'est dégueu ? Alors je serai gore. Comme disent les gosses, c'est eux qui ont commencé.

Imaginons la serviette dégoulinante de sang mélangée à vos délicieux sous-vêtements blancs dans la machine à laver, soie ou synthétique ça se lave à 30 degrés... A cette température, les taches de sang ne partent pas... Je ne vous fais pas de dessin.

Autre option : une machine à laver avec seulement les serviettes ? Si vous lavez chaque serviette au fur et à mesure, bonjour les économies d'eau et d'électricité. Si vous attendez d'en avoir un bon nombre pour les laver ensemble, bon courage pour les odeurs de plusieurs serviettes accumulées ayant attendu des heures, voire des

jours... Je vous avais prévenu que je serais gore. Bien évidemment Borne et ses conseillers n'ont jamais lavé une serviette ni même un maillot de bain, ils s'en lavent les mains. Et puis c'est seulement pour les jeunes fauchées, de moins de 25 ans...

La limite d'âge interpelle journalistes et intervenants féminins sur les medias, au-delà de 25 ans on a encore ses règles pour un sacré paquet d'années non ?

Je n'en ai pas entendu une seule signaler une évidence, la cible de Macron et des mondialistes, c'est le vote des jeunes... Les seuls pas assez formatés pour voir clair dans le formatage, dans la mondialisation, l'immigration et l'islamisation et, cerise sur le gâteau la disparition de la France.

Alors, serviette périodique remboursée et en plus c'est éco coco, ça va toucher un certain nombre de dégénérées, forcément, et même de dégénérés sensibles à l'avenir de la planète mise en danger... qui voteront pour les dégénérés macronistes ou gauchistes !

Au fait, pas encore de campagne pour encourager les jeunes femmes de moins de 25 ans à changer de sexe et suivre un traitement hormonal pour ne plus avoir leurs règles ? Ça coûterait peut-être moins cher à la planète que de rembourser les serviette périodiques, non ? Il faut dire que, quant à moi, si nombre de tarées à la Sandrine Rousseau devenaient des hommes et étaient de fait interdites de procréer, j'applaudirais des deux mains, car si elles ont/avaient des gosses... Pauvres gosses !

Vous me direz que, de toutes manières, ça ne change rien, c'est gratuit, c'est la sécurité sociale qui paie. Et le con

de salarié qui va travailler 2 ans de plus pour les couches-culottes de ce dames.

Et si la sécu paie, c'est que ce sont une fois de plus des « labos » qui vont s'en mettre plein des fouilles en produisant ces protections vendues en pharmacie.. La boucle est bouclée.

Question subsidiaire : pourquoi la Sécurité sociale ne rembourse-t-elle plus les prescriptions d'homéopathie qui font grand bien aux bosses des petits ou aux bronches encombrées mais rembourse-t-elle les couches ?

« Nous allons mettre en place un remboursement par la Sécurité sociale des protections périodiques réutilisables à partir de l'an prochain », a déclaré Élisabeth Borne sur [France 5](#). Cela concernera « toutes les jeunes femmes de moins de 25 ans » et la mesure sera inscrite au budget 2024, a-t-elle ajouté. Pour être remboursées, ces protections périodiques devront être achetées en pharmacie, ce qui sera possible « sans ordonnance », a-t-elle encore précisé. « C'est impensable que des femmes ne puissent pas avoir les protections dont elles ont besoin », a commenté la Première ministre.

https://www.lepoint.fr/sante/borne-annonce-le-remboursement-de-s-protections-periodiques-reutilisables-07-03-2023-2511076_40.php